



Formation continue pour les professionnels du social, de la pédagogie et de la thérapie

Module de base 1

Familles monoparentales

Défis et opportunités

L'offre de conseil de la FSFM

Vue d'ensemble

RESUME

Défis et opportunités

Les familles monoparentales sont caractérisées, comme d'autres familles aussi, par la diversité de leurs **situations de vie**. Elles se distinguent par exemple en fonction de la manière dont elles se sont créées, par l'état-civil, le logement, l'activité professionnelle et la répartition des tâches entre les parents vivant séparés ou encore selon les phases du développement de la famille dans lesquelles elles se trouvent. Il y a toutefois aussi des similitudes qui caractérisent de manière générale la vie des parents seuls et de leurs enfants et la différencie fondamentalement de celle dans des familles biparentales. Un élément central est, d'une part, que dans la famille monoparentale, c'est un des parents qui prend en charge les enfants dans son propre domicile familial, et non pas un couple vivant en commun. D'autre part, les réglementations légales des responsabilités parentales dans les familles monoparentales sont différentes à plusieurs niveaux de celles dans les familles biparentales, notamment dans les familles avec des parents mariés.

Il y a plusieurs manières de concevoir ce qu'est une famille monoparentale et quels parents sont considérés des parents élevant seuls leurs enfants. L'image de la famille est caractérisée par la représentation d'une unité de partenariat, de communauté de vie et de parentalité. Dans le cas des familles dont les parents ne vivent pas ensemble, cette caractéristique centrale est absente, et définir de manière générale la distinction entre les familles monoparentales et les familles biparentales paraît difficile. L'évolution de la société et la complexité des formes de familles qu'elle entraîne rajoutent encore à cette difficulté. La littérature donne aussi différentes approches de la **définition** des familles monoparentales et des parents seuls qui abordent la forme de famille selon différentes perspectives. La situation de logement, les nouveaux partenariats ou la répartition des tâches entre les parents vivant séparés sont discutés comme critères de définition des familles monoparentales. La perspective centrée sur l'enfant offre une autre manière d'aborder la famille monoparentale, axée sur les tâches des parents.

Outre les projets et choix de vie des parents, les conditions de vie de la famille sont déterminées par les **conditions cadre sociales**. Pour les familles monoparentales en Suisse, les réglementations en matière de droit de la famille ainsi que les conditions sur le marché du travail sont d'une grande importance. Les prestations sociales et les impôts sont aussi importants dès lors qu'ils influencent de manière décisive la situation et la sécurité matérielles de la famille.

Il est particulièrement difficile, pour les parents seuls, de générer les revenus réguliers suffisants dont ils ont besoin pour s'en sortir financièrement avec leurs enfants. Les raisons du risque de pauvreté supérieur à la moyenne auquel sont exposées en particulier les mères seules reposent en premier lieu dans les conditions cadre sociales. Elles expliquent la fragilité structurelle des familles monoparentales, qui peut être renforcée par des facteurs individuels.

La plupart des parents seuls étant des mères, les familles monoparentales sont particulièrement exposées aux

discriminations spécifiques aux femmes dans la vie professionnelle. Les conditions cadres lacunaires qui rendent difficile de mener de front activité lucrative et travail familial touchent fortement les familles monoparentales. La difficulté de concilier le travail et la famille réduit les options professionnelles. A cela s'ajoute une discrimination persistante dans le droit à l'entretien : la personne qui assure la prise en charge principale doit combler le manque lorsque l'autre parent ne peut pas suffisamment contribuer à l'entretien financier des enfants. Il n'est pas rare que cela signifie dépendre du soutien de l'aide sociale. Des facteurs individuels tels, par exemple, que l'absence de formation lorsqu'on a eu des enfants très tôt, augmentent encore le risque de pauvreté dans les cas particuliers.

Conclusion: Les familles fournissent des prestations d'une importance fondamentale pour le bien commun. Elles prennent soin des enfants de manière complète, s'occupent des adultes affaiblis, par exemple dans leur vieillesse, et elles sont aussi actives dans leur environnement social. Les familles monoparentales font là face à des défis particulièrement élevés. Assurer financièrement son existence et surmonter un quotidien particulièrement exigeant, marqué par la responsabilité globale de l'entretien, l'éducation et la prise en charge des enfants, sont pour elles les principaux **défis**. A cela s'ajoute la confrontation avec les opinions sur la famille et la parentalité. La famille biparentale est considérée comme la norme et comme étant la plus adaptée pour offrir aux enfants de bonnes conditions de développement. La famille monoparentale, dans laquelle ce ne sont pas deux parents qui s'occupent des enfants dans un ménage commun, va fondamentalement à l'encontre de cette vision des choses. La conviction qu'une activité professionnelle de la mère nuise à l'enfant est encore répandue. A cela s'ajoute le fait que la conception actuelle de la famille entraîne des conditions cadre structurelles axées sur le modèle familial le plus répandu, avec une mère et un père dans des rôles distribués de manière inégale, et met des barrières particulières aux familles monoparentales. La perception générale des familles monoparentales pose les problèmes au premier plan, prêtant peu d'attention à ce qu'elles apportent, aux opportunités et aux ressources. Tout cela influence aussi la perception que les parents mono et leurs enfants ont d'eux-mêmes et comment ils se sentent.

La recherche montre cependant que les circonstances de vie, et non pas la forme de la famille, sont décisives pour la qualité de vie des enfants et de leur famille. Comme d'autres familles, la famille monoparentale offre aux enfants et aux parents des **opportunités** de développement et des possibilités variées d'organisation de la vie de famille. Elle incite en particulier, ou exige justement, de repenser les modèles de vie et de les modifier, et aussi d'impliquer les enfants de manière explicite dans les décisions sur le quotidien et de placer leur bien avant tout le reste. Les membres de la famille peuvent faire des expériences variées et développer des compétences qui seront un atout pour l'organisation de la vie privée et professionnelle.

Pour reconnaître le potentiel des parents mono et de leurs enfants, l'utiliser et l'encourager, il est important d'avoir des conditions cadres modernes pour les familles dont les parents exercent une activité professionnelle, et une offre de soutien adaptée, axées sur les ressources et les solutions. Les familles monoparentales peuvent ouvrir la voie au développement de structures sociales favorables à la famille en général. Un modèle économique et sociétal qui répond aussi aux besoins des familles monoparentales

- donne la priorité aux droits et aux besoins des enfants dans tous les domaines de la société (en particulier le droit au temps en famille et à un niveau de vie qui lui permette de bien se développer),
- reconnaît chaque personne en âge d'exercer une activité lucrative comme exerçant une activité lucrative et fournissant des soins,
- encourage les adaptations du monde professionnel aux exigences du travail familial et propose une prise en charge extrafamiliale des enfants,
- élimine les désavantages juridiques des familles monoparentales en matière de droit à l'entretien, d'aide sociale et d'aide au recouvrement et avances des contributions d'entretien, et intègre les deux parents dans le soutien financier de leurs enfants, indépendamment de la forme de famille.

L'offre de conseils de la FSFM

La FSFM propose aux parents seuls un conseil et un coaching social professionnel sur des questions juridiques, financières et psychosociales dans les domaines clés de la monoparentalité :

- l'entrée dans la monoparentalité
- la paternité
- les devoirs et les droits des parents : entretien, prise en charge, garde, autorité parentale
- l'aide au recouvrement et avances des contributions d'entretien
- la manière de traiter avec l'autre parent
- autorités et protection de l'enfant
- les questions spécifiques sur les contraintes multiples des parents mono

- les questions spécifiques sur la manière d'assurer l'entretien financier des familles monoparentales
- l'intégration professionnelle

Objectifs: L'offre à bas seuil selon le principe du « tout en un » met à la disposition des parents seuls de toute la Suisse un interlocuteur conçu spécialement pour leurs besoins spécifiques. Elle tient en particulier compte des contraintes auxquelles sont souvent exposées les familles monoparentales en termes de temps et de finances. La FSFM attache une importance particulière à garantir la qualité de l'offre.

Avec son offre de conseil et de coaching, la FSFM veut

- faciliter l'entrée dans la monoparentalité
- prévenir des problèmes spécifiques qui peuvent être liés à la monoparentalité
- renforcer les parents dans la protection des droits de leurs enfants
- maintenir et encourager l'aide à l'autonomie et à l'intégration des familles mono
- encourager et soutenir les mono-parents dans leur intégration professionnelle
- transmettre aux familles mono le savoir technique et pratique correspondant
- encourager et soutenir les familles mono dans leurs compétences pratiques
- leur faciliter l'accès à des centres de conseils spécialisés.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
FAMILLES MONOPARENTALES : DEFIS ET OPPORTUNITES	6
1. Situations de vie et parentalité	6
1.1. Définitions, chiffres et faits	6
1.1.1. Accent sur la situation de vie	6
1.1.2. Une perspective centrée sur l'enfant	6
1.1.3. Les familles monoparentales dans la statistique	7
1.1.4. Situation matérielle des familles monoparentales	8
1.2. Chemins vers la monoparentalité	8
1.2.1. Les familles monoparentales comme premières familles et famille recomposées	8
1.2.2. Etat civil et parentalité	9
1.2.3. Règlements légaux à l'entrée dans la monoparentalité	9
1.3. Bien de l'enfant et droits de l'enfant	10
1.3.1. Orientation au bien de l'enfant	10
1.3.2. La Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)	10
1.3.3. Le bien de l'enfant dans les familles monoparentales	10
1.4. Responsabilités parentales	11
1.4.1. Les mêmes devoirs et droits	11
1.4.2. Des ressources différentes pour faire face	11
1.4.3. Liste des responsabilités	12
1.4.4. Vue d'ensemble des réglementations légales des devoirs et droits des parents	14
1.5. Répartition des tâches entre les parents	16
1.5.1. Différentes formes de la répartition des tâches	16
1.5.2. Répartition traditionnelle des rôles	16
1.5.3. Participation élevée des mères seules au marché du travail	17
1.5.4. Prise en charge alternée	17
1.5.5. La garde, la prise en charge, les relations personnelles et le bien d l'enfant	17

1.5.6.	Organisation de la coparentalité	19
1.6.	Phases de la vie familiale	21
1.6.1.	Processus du développement de la famille	21
1.6.2.	Première phase: entrée dans une nouvelle vie	21
1.6.3.	Deuxième phase: stabilisation du quotidien	21
1.6.4.	Troisième phase: nouvelles avancées et perspectives	21
2.	Conditions cadres sociales	22
2.1.	Droit de la famille	22
2.1.1.	Evolutions dans le droit du mariage et le droit de la filiation	22
2.1.2.	Droit de la filiation	22
2.1.3.	Droit du mariage	23
2.1.4.	Droit du divorce	23
2.1.5.	Autorité parentale	23
2.1.6.	Entretien de l'enfant	23
2.2.	Familles monoparentales et vie professionnelle	26
2.2.1.	Répartition inégale du travail de soin et du travail rémunéré	26
2.2.2.	La famille biparentale comme modèle	26
2.2.3.	Des normes sociales sexospécifiques	27
2.3.	Prestations sociales et impôts	27
2.3.1.	Assurances sociales et droit du travail	27
2.3.2.	Prestations en cas de besoin	30
2.3.3.	Impôts	31
3.	Défis et opportunités : résumé et conclusion	33
3.1.	Défis	33
3.1.1.	Assurer le minimum vital	33
3.1.2.	Des contraintes multiples	34
3.1.3.	Une vision de la famille monoparentale axée sur les aspects négatifs	34
3.1.4.	Identité floue de la famille monoparentale	35
3.2.	Opportunités	35
3.2.1.	Possibilités de développement	35
3.2.2.	Mettre l'accent sur les ressources et les solutions	37
3.2.3.	Des conditions cadre sociales pour les familles favorables aux enfants	38
L'OFFRE DE CONSEILS DE LA FSFM		40
4.	Généralités	40
4.1.	Les fonctions du travail social	40
4.2.	Priorités du conseil de la FSFM	40
5.	Concept de conseil de la FSFM	41
5.1.	Objectifs et groupes cibles	41
5.2.	Principes	41
5.3.	Offre	41
5.4.	Méthode de travail	42
5.5.	Exigences envers les conseillères spécialisées	42
Littérature / sources		42